



Ma propriétaire mets en vente notre location

Par **Melissaeva**, le **14/10/2019** à **14:31**

Ma propriétaire m'a annoncer ce matin quelle se sépare de son conjoint et qu'elle mon logement va être en vente et qu'on devra partir mais nous avons un bail qui se fini en janvier 2022 comment cela se passe ? Merci de vos reponse

Par **nihilscio**, le **14/10/2019** à **14:52**

Bonjour,
Votre propriétaire peut vous donner congé pour vendre mais ne peut vous faire partir avant la date de fin du bail en cours et le congé doit être délivré avec un préavis minimum de six mois. En ce cas vous avez priorité pour acheter au prix indiqué.
Elle peut aussi vendre occupé. Le bail se poursuit alors avec le nouveau propriétaire.
Texte applicable : [loi du 6 juillet 1989](#).